

Programme de formation

Immobilier d'entreprise : votre immobilier professionnel en SCI

Différentes options s'offrent au chef d'entreprise en matière de détention de l'immobilier d'entreprise. Cette formation vous propose un panorama des possibilités qui existent et met l'accent sur la Société Civile Immobilière (SCI).

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, vous pourrez :

- ✓ Mesurer l'intérêt de la détention d'un immeuble par une SCI
- ✓ Analyser les éléments à prendre en compte pour la gestion en SCI sur un plan patrimonial et fiscal
- ✓ Identifier les règles juridiques et fiscales applicables aux SCI

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

Programme

- **Panorama des possibilités**
 - L'inscription du bien immobilier à l'actif du bilan de l'entreprise individuelle
 - La conservation du bien immobilier dans son patrimoine privé
 - La Société Civile Immobilière
- **L'acquisition en SCI**
- **L'apport d'un bien existant à une SCI**
- **La fixation du loyer**
- **L'option à la TVA sur les loyers**
- **Les charges de l'immeuble**
- **Le statut fiscal de la SCI**
- **Le capital social de la SCI**
- **L'acquisition en crédit-bail**
- **Le démembrement temporaire d'usufruit**

Intervenant



Daniel Forestier

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques enrichis d'exemples concrets
Réflexion et partage, mises en application et cas pratiques.
Un support est remis aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.
Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.
En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.



Jeudi 7 novembre 2024

De 9h à 12h30



3h 30



**Présentiel à Picpus,
Paris 12^{ème}**



18 personnes maximum



Tous professionnels



Adhérent :

Inclus

Autres publics :

150 € HT – 180 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85